BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ

Décision n° 31/2014 du 23 décembre 2014 portant délégation de signature du directeur du Conseil national des activités privées de sécurité

NOR: INTD1430577S

Le directeur du Conseil national des activités privées de sécurité,

Vu le code de la sécurité intérieure, et notamment ses articles R.632-6 et R.632-13;

Vu le décret du 11 décembre 2014 portant nomination du directeur du Conseil national des activités privées de sécurité,

Décide:

Article 1er

Délégation est donnée à M. François PENY, secrétaire général, ou en son absence à M. Pascal GERARD, directeur chargé des opérations, ou en son absence à Mme Annick RIMLINGER, directrice de cabinet, pour signer tous actes administratifs, décisions, engagements comptables, ordonnances de paiement, de virement et de délégation concernant la gestion administrative et financière du Conseil national des activités privées de sécurité.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 décembre 2014.

Le directeur du Conseil national des activités privées de sécurité, A. Gardère